

JEUDI
1^{er} MARS 1832.

Journal paraît les Jeudi et Dimanche
chaque semaine.
On s'abonne à Lyon, au Bureau du Journal,
à l'Amboise, barrière de fer ;
au Bureau de la Conservation des Affiches,
rue de l'Argue, escalier M, au 1^{er} étage ;
au Cabinet littéraire de M. Lassaigue, rue
des Célestins.
A la librairie de M. Babeuf, rue S. Dominique,
Et à l'Imprimerie du Journal.



PREMIÈRE ANNÉE.

N° 72.

Le prix de l'abonnement (qui se paie d'avance) est de 4 fr. pour trois mois.

On ajoutera un franc par trimestre pour les frais de poste,

Les lettres et paquets doivent être affranchis.



La Glaneuse,

JOURNAL DES SALONS ET DES THÉÂTRES.

La Prison est le Séminaire des Patriotes.

AVIS.

Nous recevons chaque jour de la part de nos abonnés des départements des réclamations pour des Numéros qui ne leur sont pas parvenus. L'un d'eux, pendant trois mois, n'a reçu que cinq de nos feuilles. A notre tour nous devons déclarer que le nombre des journaux qui nous sont adressés en échange est rarement complet. Nous protestons contre cette saisie arbitraire, bien plus dangereuse pour nous que la censure. Si le juste-milieu veut étouffer la mauvaise presse, ne lui suffit-il pas des saisies, des amendes et des incarcérations? Pourquoi donc avoir recours à une mesure dont le machiavélisme est si révoltant?

BAL MASQUÉ.

Une indiscretion du costumier nous a mis dans le secret des divers travestissemens qui doivent figurer au prochain bal masqué.

Courez vite, lecteurs, courez vite au bal, vous y verrez :

- M. Jars, en charlatan ;
- M. Prunelle, en girouette ;
- M. Fulchiron, en capucin ;
- M. Dugas-Montbel, en muet ;
- Le *Courrier de Lyon*, en laquais ;
- M. Dumolart, en arc-en-ciel ;
- Le *Précurseur*, en converti ;
- Les théâtres de Lyon, en malades ;
- La *Glaneuse*, en recluse ;
- Le Budget, en voleur ;
- Le *Journal du commerce*, en agneau ;
- Le comte Roguet, en butor ;
- Le Conseil municipal, en seringue ;

Asmodée, en cygne ;

La Gazette du Lyonnais, en dindon ;

M. B..., en coucou ;

M. Et.. Gaut..., en écrevisse ;

La Liberté, en pleureuse ;

Le Peuple, en victime ;

Les patriotes, en oiseaux de cage ;

M. Var....., en oiseau de proie ;

Mlle Don Martin, en Rosière ;

Un prédicateur, en scie ;

Un académicien, en éteignoir ;

Le Juste-milieu, en cruche ;

Enfin beaucoup d'individus en mouches.

Il y aura foule au bal: Prenez vite des billets, prenez-les d'avance, ou vous n'en trouverez plus. — Ah ! j'oubliais.....

Une mise décente est de rigueur ; on n'entre pas avec des chiens.

LE SAINT PÈRE.

« Mon Dieu, faites-moi la grâce de toucher mes sujets rebelles.

« Faites qu'ils me payent exactement les corvées et les dîmes. »

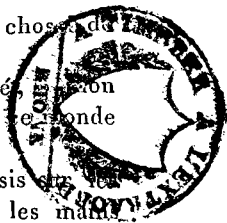
« Faites qu'ils apprécient mon gouvernement paternel ; qu'ils deviennent humbles et dévots.

« Apprenez-leur à ne point s'occuper des choses de la terre. »

« S'ils doivent persévérer dans le péché, mon Dieu ! faites-moi la grâce de les pendre en croix et de les damner en l'autre ! »

Ainsi priait le saint Père un matin, assis sur ses soyeux coussins du fauteuil apostolique, les mains jointes et les yeux levés au ciel.

Il avait rêvé qu'il voyait, de sa fenêtre, pendre



douzaine de patriotes, et il s'était réveillé plus gai qu'à l'ordinaire.

Quand tout à coup il regarda sur la place et vit qu'on dressait douze potences.

C'était une surprise que son premier cardinal lui ménageait.

Le saint Père demanda son chocolat, et fit approcher le table de sa fenêtre pendant qu'il achevait son *Benedicite*.

Puis il mangea... il mangea bien, le saint Père.

Et pendant ce temps-là on amenait sur la place douze libéraux incorrigibles, et on leur mettait la corde au cou.

En voyant tous ces malheureux, le saint Père ne put retenir un mouvement de miséricorde... il ouvrit sa croisée et leur donna sa bénédiction.

Ils furent pendus avec la bénédiction du saint Père.

Puis ils tirèrent la langue.

Le saint Père digérait...

Alors M. *Saute-en-l'air* se fit annoncer; c'est un habitué de la maison, un singulier corps qui a long-temps sauté, fait des grimaces, vendu du thé de Suisse et de la pommade: aujourd'hui il n'a pas changé, mais il exerce le métier de charlatan en grand et se fait rouler dans un équipage.

Il s'est mis au service d'un charlatan plus charlatan que lui, encore fort bon chrétien du reste, lequel charlatan a acquis de nombreuses possessions dans une des îles de la *Mer Pacifique*, puis a tant fait qu'il est parvenu à se faire nommer roi du pays un jour de carnaval.

M. *Saute-en-l'air* le représentait à la cour du saint Père.

Il félicita de son mieux Sa Sainteté du bon emploi de la matinée.

Et le saint Père lui dit: Vous voyez, mon fils, la peine que ces gens-là me donnent... Ce sont d'enragés libéraux!... Il faut pourtant que j'y mette ordre!

Oui, oui, oui, répéta *Saute-en-l'air*, il faut, il faut y mettre ordre!

Et aussitôt il écrivit à son maître, lui représenta combien il serait de fâcheux exemple que le saint Père ne pût venir à bout de ses sujets incorrigibles.

Et il demanda secours et assistance.

Son maître fut tout ravi de pouvoir rendre au saint Père ce petit service.

Et il envoya pieusement une armée, sans en rien dire à personne.

Et le saint Père put faire étrangler à son aise le reste des mécréans.

Tout ceci se passait en l'an 1544.

Un pauvre Diable.

ORDONNANCE.

Il fut publié jadis dans la république de Venise, à l'occasion du carnaval, une ordonnance que l'on pourra comparer à certain placard affiché depuis peu sur les murs de Lyon. Nous reproduisons cette pièce sans commentaires.

Nous, etc., etc.

Considérant que les citoyens doivent payer les impôts, mais qu'il n'est pas absolument indispensable qu'ils s'amusement;

Considérant d'autre part que depuis qu'il y a tant de fonctionnaires masqués, on ne saurait accorder cette faveur à tout le monde sans exposer la ville à de graves inconvénients;

Avons ordonné :

ARTICLE PREMIER.

Les citoyens travestis ou déguisés ne peuvent porter ni armes, ni bâtons, ni cannes. Les seringueuses et les clysoirs sont plus particulièrement prohibés. Sont exceptés de cette mesure les agens de police, vu que le bâton est devenu inhérent aux fonctions honorables de mouchards, et que d'ailleurs ces Messieurs doivent toujours être prêts à assommer les patriotes.

ART. 2.

Tous les déguisemens sont permis. Il reste cependant convenu qu'on ne pourra se déguiser en *poire*, par respect pour *quelqu'un*; ni en *arc-en-ciel*, pour ne pas déplaire à *Poulot*; ni en *écrevisse*, de peur d'offenser nos *ministres*; ni en *paillasse*, de crainte de blesser la susceptibilité de certains fonctionnaires; ni en *dindon*, parce que les deux cents employés du *Courrier* pourraient prendre ce déguisement pour une personnalité. Tout déguisement en *lézard* ou en *bibliothécaire* est expressément interdit.

ART. 3.

Il est défendu de se permettre aucune insulte envers qui que ce soit. Celui qui oserait prononcer les mots: Gendarme, mouchard, chouans, juste-milieu, serait à l'instant empoigné.

ART. 4.

Il est également défendu de faire usage de casseroles, poêles, sifflets, mirlitons, chaudrons et cornues à bouquins; nous connaissons l'influence que peut exercer l'usage de tous ces instrumens *charivarisans*.

ART. 5.

Tous les individus qui parcourront la ville en voiture ou sur des chevaux, seront tenus d'aller à reculons. C'est depuis dix-huit mois la seule allure permise.

ART. 6.

Tout individu qui sera assommé par un mouchard doit à l'instant le suivre au bureau de police le plus voisin, si toutefois le susdit mouchard ne lui a pas cassé les bras et jambes.

ART. 7.

Il sera défendu de porter des faux nez, parce qu'il est prouvé qu'à nous seuls est réservé l'usage des faux nez.

ART. 8.

Par exception, cette année, toute personne ne pourra circuler sur la voie publique qu'à visage découvert. Toutefois le public est prié de ne pas prendre pour masque certaine figure bien connue. Les moustaches postiches sont également prohibées. Messieurs les patriotes sont invités à passer au bureau de la police.

un employé prendra avec la plus scrupuleuse exactitude le signalement de leurs moustaches : le récépissé du signalement devra être porté sur leur chapeau à la place de la cocarde. Quant à la queue, on n'en parle pas, les autorités se chargent de vous la faire.

ART.

La présente ordonnance sera soumise à l'approbation du public, qui sera empoigné en masse s'il a l'insolence de la siffler.

Fait à Venise, le..... etc., etc...

LA CONTREDANSE ET LA POLITIQUE.

L'orchestre prélude. L'impérieuse ritournelle a retenti.

— Oserais-je vous prier, Mademoiselle !...

— Bien volontiers, Monsieur.

On est en place...

— Avez-vous enfin obtenu, mon cher M. Finant, l'emploi que vous sollicitiez ?

— Hélas non, Mademoiselle, que voulez-vous ? ça ne marche pas, ça ne marche pas, on conserve des gens qui n'ont de fidélité que pour leurs places, qui ont servi tous les gouvernemens, et qui, après toutes les révolutions, n'ont pas rougi de faire...

— *Le moulinet*, crie le chef d'orchestre d'une voix en fausset.

— Il n'y a pas d'énergie dans tout cela, n'est-ce pas, M. Finant ?

— Ce n'est que trop vrai ; en vérité, avec ces gens-là on ne sait plus sur quel pied danser : On ne sait d'où ils viennent, ni où ils vont ; car ils ont toujours...

— *Balances*.

— Faites donc des révolutions, ajoute-t-il au milieu d'une pirouette ; voyez cette pauvre Belgique, qu'y a-t-elle gagné ?

— *La chaîne anglaise*.

— Et l'Italie, cette terre classique des beaux-arts, répond Mlle Duroc, en se rengorgeant, toute fière d'avoir retenu une phrase du journal de son voisin qu'elle lit assidûment, le second jour, que deviendra-t-elle ?

— *Allemande à gauche*.

Eh ! quel nom donner, Mademoiselle, à notre politique à l'égard de la malheureuse Pologne ?

— *La Trompeuse*.

— Je ne leur pardonnerai jamais, M. Finant, de l'avoir abandonnée. J'aime beaucoup les Polonais : ce sont de beaux hommes.

— Et l'on croit que les bons patriotes peuvent être contents ? Tout cela fait bouillir le sang dans les veines ; aussi le ministère et eux sont déjà...

— *Dos à dos*.

— Je sais bien ce qui leur convient...

— *La promenade*.

— Ah ! Monsieur, quand les rois seront-ils...

— *Chassez*.

— Si tous les peuples étaient libres, et si nous pouvions former enfin...

— *Le grand rond*.

— Que le ciel vous entende, Mademoiselle, en attendant...

— *A vos places*.

— Monsieur, j'ai l'honneur de vous remercier.

C. B.

CONVERSATION POPULAIRE.

On fait de la politique dans la rue :

Oui, M. Guizot, ne vous en déplaît.

Vrai !...

— Vrai, commère, vrai comme l'Évangile.

— Et comme ça le roi Louis XVI y reste martyr !...

— Oui, commère.

— Toujours martyr ?

— Oui, commère.

— Jusqu'à la fin du monde ?

— Oui, commère.

— Lui !...

— Oui, commère.

— Ce gros homme à deux visages, qui jurait par tous les saints du paradis ?

— Oui, commère.

— Et pis qui disait après : Vas te faire fiche !

— Oui, commère.

— Qui envoyait notre argent aux émigrés ?

— Oui, commère.

— Et pis qui appelait les Prussiens ?

— Oui, commère.

— Martyr, lui !...

— Oui, commère.

— Sans frime ?

— Si vrai qu'y n'y a qu'un Dieu,

— C'est un peu fort !

— C'est comme ça, commère.

— D'où donc que vous savez ça ?

— Ah ! commère, je l'ons lu dans les journal où ce qu'y n'y a un discours de M. *Turche... Torche... Attendez donc... Torche en l'air*.

— Et quoi qu'y disait donc ce M. *Torche en l'air* ?

— Y disait comme ça que le roi Louis XVI était *inviolable*. Oui, c'est ça ; pourquoi que son pouvoir l'y venait de Dieu, comme à tous les autres.

— *Inviolable* ! Quoi que ça veut dire ?

— Commère, j' vas vous expliquer ça : *inviolable*, c'est comme qui dirait un bourgeois qui peut tout faire, voyez-vous : battre sa femme tant qu'y veut, faire cocu le voisin, casser toutes les vitres du quartier, vous voler votre argent blanc dans vos poches... et pis qu'on ne l'y peut rien.

— C'est joliment bête, tout ça ?

— C'est comme ça, commère.

— Et Charles X, donc ? est-ce qu'il était inviolable lui aussi ?

— Pardine.

— Alors, pourquoi donc qu'on a eu le droit de le pourchasser ?

— Ma fine, je ne savons pas.

— Ecoute, Pierre, tu es un gros nigaud : *inviolable*, ça veut rien dire... Tous leurs beaux discours, vois-tu, c'est des bêtises... ça pèse pas une once, tout ça : c'est de la poudre qu'on nous jette aux yeux.

— Vous avez raison, commère.

Un Sténographe ambulante.

Sur notre roi quand chacun glose,
Quand le peuple fait son procès,
Il est beau de plaider sa cause !
Philippe ne veut qu'une chose
C'est le bien de tous les Français.

THÉÂTRE DES CÉLESTINS.

BÉNÉFICE DE MADEMOISELLE FAIVRE.

Les Chapeaux séditieux, les Chouans de l'an VIII, le Lion de Lyon, les Cuisinières.

Un beau temps, une affiche pleine de titres piquans et le nom de la bénéficiaire notre excellente Mademoiselle Faivre, avaient rempli la salle jusqu'aux combles. L'attente du public a-t-elle été satisfaite ? Je ne crois pas. De trois pièces nouvelles il n'en reste qu'une. *Les Chapeaux séditieux* ; et ce n'est pas le cas de dire : *Aux derniers les bons* ; car c'est par là que l'on commençait le spectacle. Je ne vous en ferai pas l'analyse, car le premier mérite de cette bluette est surtout dans les allusions fines, les situations comiques et les couplets spirituels dont elle abonde. *Achard* et *Célicourt* étaient chargés des principaux rôles ; c'est dire qu'ils ont été joués avec le naturel le plus risible. Allez voir. *Les Chouans de l'an VIII, ou la Républicaine et l'Emigré*. On s'attendait à voir des tableaux de guerres civiles, des personnages historiques, et ce n'était que l'amour désordonné d'une femme équivoque et inconnue, pour un jeune Chouan, qu'elle fait arrêter et fusiller par jalousie. Elle se poignarde de désespoir en reconnaissant la fausseté de ses soupçons. La pièce et le rideau sont tombés là dessus. La chouannerie n'était qu'un accessoire sans intérêt. Les talens de Mlle Faivre (rôle de la républicaine) n'ont pu sauver du naufrage ce drame dont, au reste, les scènes étaient tout à fait déçues.

Le lion de Lyon. C'est sous l'appât de ce titre piquant qu'on nous a fait avaler la bamboucade la plus insignifiante possible. On a cependant su gré à l'auteur d'avoir amené aux habitués des Célestins les deux premiers sujets du ballet de notre Grand-Théâtre, Girel et la gracieuse Ambrosine. Ils ont servi de parachute à l'ouvrage qui n'est qu'une mauvaise parade et un salmigondi de *l'Ours et le Pacha, du Billet de Loterie*, etc., etc., etc. On y trouve cependant quelques bons couplets. Si au

lieu de sacrifier au charlatanisme du titre en appelant cette mascarade le *Lion de Lyon*, on l'eût appelé *l'Ours de Lyon*, c'eût été un peu moins ridicule.

Les Cuisinières, jouées en travesti, sont venues consoler de ces deux désappointemens successifs. Le travestissement a donné à ce vaudeville déjà si gai, tout l'attrait de la nouveauté. On a ri à pouffer. Le moyen de ne pas rire. Figurez-vous *Achard* sous le costume de Victoire, la cuisinière ; *Bernard Léon*, jouant la Bourguignonne ; madame *Adam*, François, garçon boulanger ; et madame *Brunet*, M. Chiffard. Ils ont été parfaitement secondés par les autres acteurs.

Une jeune débutante nommée *Emma*, a paru la semaine passée dans une *Visite à Bedlam*. Ce rôle qui exige un grand abandon et une grande habitude de la scène, était au-dessus des forces de mademoiselle *Emma*. Malgré cela le public a montré beaucoup d'indulgence, et en encourageant à plusieurs reprises le talent naissant de la débutante.

Mademoiselle *Emma* a une physionomie mobile et expressive, une voix juste et agréable, une taille svelte et des traits assez gracieux. Elle chante fort bien le couplet. Elle dit avec des intonations de voix assez justes, mais elle ne sait pas repliquer ; elle récite son rôle. Elle est fort embarrassée de ses bras, et se hâte de devenir sérieuse lorsqu'elle a ri. En somme, ses défauts ne sont pas des défauts de goût. Il ne lui manque que l'habitude qu'elle acquerra facilement en jouant pendant quelque tems sur des théâtres secondaires.

Alph. G.

BULLETIN DES ANNONCES.

AVIS.



Seringue plongeante, approuvée par la Faculté de médecine de Paris, brevetée d'importation, de perfection, et fabriquée par *Charbonnier*, bandagiste-herniaire, rue S. Honoré, N° 543, à Paris. Le dépôt est chez M. *VALETTE*, chirurgien-dentiste, bandagiste et mécanicien, place des Terreaux, N° 1, à Lyon.

M. *Valette* tient également un dépôt précieux de tous les objets de mécanisme pour le corps humain, tels que *Sondés, Bégies, Pessaires, Bouts de sein*, etc. Son *Elixir oriental* contre les douleurs de dents et l'entretien de la bouche, possède une réputation justement acquise, et qui nous dispense de le recommander à nos lecteurs. L'adresse et la dextérité de ce dentiste est assez connue des Lyonnais pour que nous croyons inutile de les rappeler ici.

M. *Valette* se transporte où on le fait appeler, soit de nuit soit de jour.

Nota. Il ne faut pas confondre la *Seringue plongeante* avec la *clisso-pompe* qui n'en est qu'une imitation imparfaite. La boîte qui renferme cette *Seringue* est de 12 lignes d'épaisseur, 3 pouces de largeur, et 8 pouces de longueur.

J. A. GRANIER, Gérant.